

CONDITIONS GÉNÉRALES

Architecte et décoratrice d'intérieur

WAW INTÉRIEUR

Emma Coniglio
Dernière mise à jour : Mai 2025

1. Objet

Les présentes Conditions Générales (ci-après « CG ») régissent les relations contractuelles entre le Client et WAW Intérieur (ci-après « le Prestataire »), dans le cadre des prestations de conseil, conception, aménagement, décoration, suivi de projet, ainsi que toutes autres prestations connexes d'architecture et décoration d'intérieur.

2. Prestations

Le Prestataire propose des prestations sur-mesure définies avec le Client selon ses besoins :

- Visite conseil
- Projet de conception
- Liste shopping
- Suivi des travaux
- Accompagnement

Le détail des prestations sera précisé dans le devis ou la proposition validée par le Client.

3. Devis et acceptation

Toute commande est précédée d'un devis détaillé. La signature du devis (physique ou électronique) par le Client vaut acceptation pleine et entière des présentes CG.

4. Délais

Les délais d'exécution sont donnés à titre indicatif. Le Prestataire s'engage à respecter au mieux le calendrier convenu, sous réserve de la réactivité du Client, des éventuels retards des prestataires tiers et des circonstances extérieures indépendantes de sa volonté.

5. Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Fournir toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la mission.
- Répondre aux sollicitations du Prestataire dans des délais raisonnables. (72h max.)
- Régler les factures aux échéances prévues.

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable d'un retard ou d'un défaut de qualité résultant d'un manque d'implication ou de coopération du Client.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Architecte et décoratrice d'intérieur

WAW INTÉRIEUR

Emma Coniglio

Dernière mise à jour : Mai 2025

6. Prix et paiement

Les prix sont indiqués hors taxes et seront majorés de la TVA en vigueur.

Les modalités de paiement sont précisées dans le devis (acompte, solde, échelonnement éventuel).

Tout retard de paiement donnera lieu, après relance restée infructueuse, à l'application de pénalités conformément à la loi.

Délai de rétractation et annulation :

- Après signature du devis, le Client dispose d'un délai de rétractation de 7 jours calendriers.
- Passé ce délai, le devis est ferme et définitif.
- En cas d'annulation tardive par le Client, une indemnité de 20% du montant TTC sera due.

Engagement du Client et paiements :

- Une fois le projet engagé, le Client est tenu de payer l'acompte et le solde aux échéances.
- En cas de non-retour après une présentation intermédiaire dans un projet de conception (72H), le Prestataire pourra finaliser le projet sur la base des indications initiales. Le solde restera dû.

7. Propriété intellectuelle

Les projets, croquis, plans, visuels 3D, planches et tout autre livrable restent la propriété intellectuelle du Prestataire jusqu'au paiement complet de la prestation.

Toute reproduction ou utilisation par le Client hors du cadre du projet est interdite sans accord écrit préalable.

8. Responsabilité

Le Prestataire intervient en qualité de conseil et de concepteur. Il ne se substitue pas aux entreprises en charge des travaux et ne peut être tenu responsable des malfaçons, retards ou sinistres liés à l'exécution des travaux.

Le Client est responsable de la sélection des entreprises et de la signature des devis travaux.

9. Réclamations

Toute réclamation doit être formulée par écrit dans un délai de 8 jours après la livraison des prestations.

10. Droit applicable et juridiction

Les présentes CG sont régies par le droit belge.

Tout litige sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social du Prestataire.